

COMPTE RENDU
du Premier Conseil Municipal
Vendredi 03/07/20

Le premier conseil municipal s'est tenu ce jour dans la salle polyvalente en présence des conseillers nouvellement élus.

Séance ouverte à 20h30.

Monsieur Dominique BONJOUR procède à l'appel des conseillers municipaux.
Etaient présents :

- Madame Michèle PARENT
- Monsieur Jean-François ESTACHY
- Monsieur Ludovic DISDIER
- Monsieur Joël ROBERT
- Monsieur Jonathan BONNEFONT
- Monsieur Jean-Luc BOUDOUARD
- Monsieur Christian ROI
- Madame Marie-José GARNIER
- Monsieur David SABATER
- Monsieur Philippe WOURM

Monsieur Eric Delamare, absent, a donné procuration à Monsieur Jean-François ESTACHY.

Monsieur Dominique BONJOUR, Maire sortant, procède à la remise des cartes et des clés au conseil municipal ci-présent.

Madame Michèle Parent, doyenne du conseil municipal, ouvre l'élection du Maire et de ses adjoints et donne les consignes de vote.

I - ELECTION DU MAIRE ET DE SES ADJOINTS

A l'appel de candidature pour le poste de Maire, Monsieur Jean-François ESTACHY répond par l'affirmative. Aucune autre candidature ne s'est manifestée.

Vote à bulletin secret

Suffrages exprimés en faveur de Monsieur Jean-François ESTACHY : 7 voix
Suffrages exprimés contre Monsieur Jean-François ESTACHY : 4 voix

Monsieur Jean-François ESTACHY est élu Maire à la majorité absolue.

Monsieur le Maire de Saint-Etienne le Laus prend la parole pour lancer le débat sur la détermination du nombre d'adjoints au maire sur la base de 2 adjoints.

Il est procédé à un vote à main levée.

Résultat : 10 voix en faveur d'un fonctionnement avec 2 adjoints et 01 abstention.

Avant de procéder à l'élection des adjoints, Monsieur Ludovic DISDIER propose un tour de table pour que les nouveaux conseillers puissent se présenter ainsi que le nouveau maire.

II - ELECTION DES ADJOINTS

Monsieur le Maire propose Madame Michèle PARENT comme 1er adjoint, en l'absence d'aucune autre candidature exprimée.

Vote à bulletin secret - Pour : 8 Contre : 3

Madame Michèle PARENT est élue 1er adjoint à la majorité absolue.

Monsieur le Maire propose Monsieur Christian ROI comme 2ème adjoint, en l'absence d'aucune autre candidature exprimée.

Vote à bulletin secret - Pour : 7 Contre : 3

01 suffrage exprimé en faveur de Madame Marie-José GARNIER.

Monsieur Christian ROI est élu 2ème adjoint à la majorité absolue.

Lecture de la Charte de l' élu local par Monsieur Jean-François ESTACHY.

III - DÉLÉGATION D'ATTRIBUTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Votée à l'unanimité.

IV - CONSTITUTION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Election des membres de la commission -

Titulaires : Monsieur Jonathan BONNEFONT- Monsieur David SABATER - Monsieur Ludovic DISDIER.

Suppléants : Monsieur Joël ROBERT - Monsieur Christian ROI - Monsieur Philippe WOURM.

Votée à l'unanimité

V - FIXATION - ATTRIBUTION DES INDEMNITÉS DE FONCTION AU MAIRE, AUX ADJOINTS ET AUX CONSEILLERS MUNICIPAUX

Le Maire : 25,5% de l'indice brut terminal.

Adjoints : 9,9 % de l'indice brut terminal.

Votée à l'unanimité.

VI - APPROBATION DES NOUVEAUX STATUTS MODIFIÉS DU SYMENERGIE05

Election des représentants -

Titulaire : Monsieur Jean-François ESTACHY – Suppléant : Monsieur Philippe WOURM

Voté à l'unanimité.

VII - ELECTION DU DÉLÉGUÉ DU SCOT ET DE SON SUPPLÉANT

Titulaire : Monsieur Jean-François ESTACHY – Suppléant : Monsieur Philippe WOURM

Voté à l'unanimité.

VIII - QUESTIONS DIVERSES

- Candidatures pour la commission d'urbanisme : Monsieur Jean-Luc BOUDOUARD – Monsieur Ludovic DISDIER – Monsieur David SABATER

Voté à l'unanimité.

- Candidatures pour la commission des chemins : Monsieur Jean-Luc BOUDOUARD – Monsieur Jonathan BONNEFONT – Monsieur David SABATER – Monsieur Christian ROI

Voté à l'unanimité.

Il est convenu que cette commission se réunira Samedi 11/07/ à 10h00 en mairie pour examiner un problème de chemin soulevé par Monsieur Ludovic DISDIER,

21h15 - Monsieur Jean-François ESTACHY, Maire de Saint-Etienne le Laus, lève la séance.



Maire